



Resiliation bail location parking

Par chrisher

Bonjour,

J'ai loué une place de parking par l'intermédiaire d'une agence immobilière, le contrat à été consenti pour une durée de 1 an.

Suite à l'incivilité d'un autre locataire d'un emplacement contigu puis-je invoquer l'inutilisation du parking :

-Débordement sans cesse de sa voiture sur mon emplacement

(photos à l'appui)

- Peinture voiture neuve rayée (vu l'état de son pare-chocs, avant il n'est pas à son premier essai) mais là pas de preuve visuelle.

et résilier avant terme par lettre recommandée le bail.

Bien cordialement

Christian s.

Par Henriri

Hello !

Que dit votre bail à propos de résiliation...?

A+

Par chrisher

Bonjour,

Congé forme et délais :Au terme du bail 1 an chacune des deux parties pourra notifier sont intention de mettre fin au contrat, préavis de 1 mois.

Le problème c'est que je ne peux plus utiliser la place de parking sans prendre le risque de me faire de nouveau rayer la peinture et d'autre part dans l'impossibilité de rentrer ou de sortir de ma voiture, il y donc "Trouble de jouissance du bien de location" voir même impossible d'utiliser cet emplacement de parking à cause d'un autre vehicule.

Cordialement

Christian

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous êtes donc engagé pour 1 an.

Ecrivez en RAR au bailleur pour lui demander une indemnisation ou une résiliation anticipée.

Vous pouvez aussi exiger du voisin le respect des limites de la surface louée et un constat amiable pour les rayures.

Le risque de rayure existe partout, hélas.